

Aux médias,
Lausanne, le 3 décembre 2019

Communiqué de presse

La présence de beurre importé de l'étranger chez Migros indigne la commission lait d'Uniterre

S'il est bien un refrain que les productrices et producteurs suisses de lait ont entendu depuis la fin des contingents laitiers, c'est bien qu'il y avait surproduction de lait et que cela a contraint les acheteurs et transformateurs à trouver une parade pour faire face à cette offre pléthorique. Des montagnes de beurre se sont matérialisées, de la poudre de lait a été massivement préparée puis stockée. Devant les difficultés à écouler ces denrées sur le marché suisse, les industriels ont eu recours à l'exportation. Cependant, afin d'être concurrentiels sur le marché européen, voire mondial, ces produits ont vu leur prix réduit artificiellement, et le manque à gagner a été mis en grande partie sur le dos des producteur.trice.s. Ainsi, chacune et chacun a vu sa maigre paie de lait amputée de quelques centimes supplémentaires (0,35 centimes/litre de lait pour tous les producteur.trice.s de lait et 0,45 centimes/litre de lait pour les producteur.trice.s de lait de centrale entre 2014 et 2016 via Fromarte), afin de financer l'écoulement du surplus. Certes, les transformateurs ont aussi participé financièrement, cependant ils ne sont pas dans une situation aussi précaire que les familles paysannes.

Des consommateur.trice.s averti.e.s ont signalé ces derniers jours via les réseaux sociaux la présence, dans les rayons Migros, de plaques de beurre de cuisine comportant la mention « *Lieu de production temporaire : EU ; pénurie de matières premières* ». Ainsi donc, lorsqu'il y a surproduction, les productrices et producteurs passent à la caisse ; et lorsqu'il y a un manque, ce sont les consommatrices et consommateurs qui trinquent, car le prix pour ce beurre, tiré d'un lait produit selon des normes moins sévères, n'a pas été baissé. Et bien évidemment, les familles paysannes n'en tireront aucun avantage non plus. Personne en effet n'envisage actuellement une augmentation du prix indicatif.

L'objectif de nos chers distributeurs est on ne peut plus clair. Par une pression continue sur les prix, on force les paysannes et paysans à cesser la production laitière. Puis la pénurie venue, on peut en toute légitimité demander l'ouverture des frontières pour pallier le manque. Ne restera plus qu'à faire d'une situation temporaire un acquis permanent, et l'ouverture de la ligne blanche sera consommée. Qui aura alors les reins assez solides pour continuer la production laitière en Suisse, avec toutes les contraintes qui en découlent ?

En attendant que la défense professionnelle FPSL (Fédération des Producteurs Suisse de Lait) et que l'Interprofession Lait (IP Lait) réagissent, nous invitons les consommatrices et consommateurs à boycotter ce beurre importé, et à favoriser l'achat auprès des producteur.trice.s directement, ainsi que des fromageries artisanales. Et bien évidemment, nous demandons une adaptation immédiate du prix du lait, avec effet rétroactif au 1^{er} novembre 2019. Il en va de la sauvegarde d'une part importante de notre patrimoine, et de la survie des quelques 19'000 familles paysannes à préserver ce savoir-faire unique.

Contacts presse :

Philippe Reichenbach (FR) – Commission lait d'Uniterre – 079 640 89 63

Maurus Gerber (DE/FR) - 024 454 18 05